

Compte rendu Assemblée Générale et Extraordinaire ALIAA du 21/11/2020 à 10h

Présents

Mme HUDE - Présidente,

Mme KROURI - Trésorière,

Mme CHOUART - membre active et candidate au conseil d'administration

Mme PIAUMIER - membre active

M. MONTEIL - membre actif

**Le quorum étant atteint avec 44 votants (dont 3 bulletins nuls) sur 67 adhérents,
l'Assemblée Générale peut valablement délibérer**

Aux propositions soumises au vote, les adhérents se sont exprimés comme suit :

Point n°1 - Modification des statuts de l'ALIAA

La proposition est validée par 36 votes pour, 1 vote contre et 4 abstentions

Cette modification situe notamment la nouvelle domiciliation de notre association au 11 allée d'Andrézieux.

Point n°2 - Election de Madame CHOUART Cécile au conseil d'administration de l'ALIAA

La proposition est validée par 40 votes pour, et 1 abstention

Le nouveau membre au CA est élu pour trois ans.

Lors de la prochaine réunion du CA, les membres procéderont à l'attribution des postes de présidente, trésorière et secrétaire pour un an.

Point n°3 - Quitus rapport financier/ Approbation des comptes

La proposition est validée par 37 votes pour et 4 abstentions

Nous sommes heureux que ces propositions aient reçu votre agrément et vous remercions de nous renouveler ainsi votre confiance.

NB :

Les membres du conseil d'administration ont été sollicités par M. Tronc concernant l'opportunité de proposer une modification des statuts de l'association associant plus largement les adhérents.

Nous répétons ici notre motivation première d'ordre purement administratif, à savoir un changement de domiciliation de l'association. Nous passons ainsi de « allée d'Andrézieux » à « 11 allée d'Andrézieux » après l'attribution d'une boîte aux lettres dédiée à l'ALIAA par notre bailleur.

Nous ajoutons cependant que ce sujet a fait l'objet de discussions antérieures au sein de notre association et nous affirmons avoir décidé en conscience de vous soumettre une proposition de modification émise dès novembre 2018 par l'équipe précédente afin de nous y associer.

Nous entendons les remarques de M. Tronc et sommes bien évidemment disposés à recevoir toute suggestion d'amendement de nos nouveaux statuts, adoptés ce jour.

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos propositions dactylographiées : elles feront l'objet de discussion lors de nos réunions et pourront le cas échéant être soumises au vote des adhérents lors d'une prochaine assemblée générale extraordinaire.

Composition du conseil d'administration :

Au cours de l'année 2020, nous enregistrons 2 démissions : Mme SEKALY au poste de secrétaire, et M. KASTEN au poste de vice-président.

Cotisation annuelle :

Le montant de la cotisation annuelle demeure inchangé à 15€.

Nous vous remercions d'avoir participé nombreuses et nombreux à cette assemblée générale par correspondance, une grande première pour l'ALIAA. Ce n'est pas le format idéal, mais nécessité fait loi !

Nous restons disponibles tout au long de l'année pour répondre à vos questions.

L'Assemblée Générale est levée à 11h24.